

Nature. Déjà primée en 2008 avec une médaille d'or pour l'aménagement paysager d'un quartier, la commune a cette fois reçu une médaille d'argent pour le jardin de la médiathèque de Sézanne conçu par Marc Soucat (Savart Paysages).

Sézanne, encore gagnante aux Victoires du paysage

Un ancien collège transformé en médiathèque début 2013 et en son sein, une cour intérieure transformée en un paisible jardin respectueux du développement durable, voici ce qui a séduit le jury des Victoires du paysage mi-décembre 2014.

Devenu trop petit et délaissé à la fin des années 1960, l'Ancien collège de Sézanne fut réhabilité il y a une trentaine d'années, accueillant une bibliothèque, l'école de musique, le centre communal d'action social... Un bâtiment devenu toutefois vétuste et inadapté aux exigences d'accessibilité, ce qui a poussé la collectivité à lui redonner une nouvelle jeunesse. De 2011 à 2013, deux ans de travaux ont été nécessaires pour transformer ce lieu moyennant 6 M€ d'investissement (dont 55 % de subventions). « Nous avons, dès 2007 et pendant six ans, commencé à provisionner les

crédits nécessaires. Nous avons aussi sollicité - et obtenu - d'importantes subventions, et l'opération a ainsi pu être menée à bien sans impact sur les impôts locaux ni sur notre niveau d'emprunt », déclare le maire, Philippe Bonnote.

Une rénovation qui a permis de moderniser les lieux tout en conservant les façades d'origine et le style architectural de la ville du sud-ouest marnais (5 500 habitants). Sur plus de 700 m², les nouveaux locaux accessibles au public ont permis à Sézanne d'offrir de meilleures conditions à ses citoyens, aussi bien pour la médiathèque que pour l'école de musique et avec la création de quatre salles de réunion.

UN JARDIN RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Cerise sur le gâteau, la cour intérieure est devenue un agréable jardin grâce au travail du paysagiste Marc Soucat,

patron de l'agence Savart Paysages à Châlons-en-Champagne, déjà à l'origine d'un premier prix pour la commune en 2008 aux Victoires du Paysage. « C'est un jardin qui permet d'être au calme, avec une forte présence du végétal. Il est accessible grâce à une rampe-passerelle et a été conçu dans une démarche affirmée de développement durable : engrais vert pour fertiliser le sol, récupération des pavés, nous avons formé les jardiniers de la ville pour l'entretien... C'est rare d'aller aussi loin dans la démarche », apprécie Marc Soucat. Lui-même est engagé dans une démarche de certification ISO 14 001 de son entreprise (7 personnes) spécialisée dans les aménagements des espaces publics dans tout le quart nord-est. « Il n'est pas nécessaire de polluer pour faire un beau jardin. On peut faire avec la nature et non pas la combattre ».



D.R.

PHILIPPE DEMOOR

Le jardin de la médiathèque de Sézanne.